



CRAAD-OI
Centre de Recherches et d'Appui pour les
Alternatives de Développement - Océan Indien

RSCDA-IO
Research and Support Center for
Development Alternatives - Indian Ocean



La lutte légitime des communautés riveraines du site minier de QMM-Rio Tinto pour l'indemnisation de leurs terres est de nouveau réprimée à Fort-Dauphin – Madagascar

Des représentants des communautés riveraines du site minier de Mandena sont venus à Antananarivo pour rencontrer diverses institutions au niveau national et ont mobilisé les media car 4 d'entre eux ont été arrêtés le 28 juin. Le verdict prononcé par le Tribunal à l'issue du procès du 5 juillet a été d'un an d'emprisonnement avec sursis assorti d'une amende de 1 million d'ariary par personne.

Le problème principal soulevé par les communautés depuis des années porte sur l'indemnisation de leurs terres perdues à cause de leur attribution en bail emphytéotique à la société QMM pour son exploitation minière, ce qui a entraîné la perte des moyens de subsistance et des sources de revenus des habitants affectés par le projet minier.

Le 3 août 2011, une Commission étatique composée de représentants de la Région, du Service des Domaines, de la Topographie, de l'Agriculture et du Génie Rural avait décidé que le montant de l'indemnisation des terres était fixé à 3.000 Ariary le m².

Malgré cette décision, les communautés n'ont été indemnisées que sur la base de 500 Ariary le m² en moyenne. De surcroît, il y a eu de nombreuses contestations au sujet du fait que de nombreuses personnes n'ont pas été indemnisées; que les superficies des terres déclarées par QMM ont diminué par rapport aux superficies mesurées auparavant, etc ...

Ainsi, en raison de l'absence de réponse satisfaisante à leurs revendications, les communautés ont barré la route menant à l'usine de QMM les 29-30-31 mai 2018.

Afin de résoudre ce problème, une table ronde a encore été tenue et un nouveau contrat/accord signé le 3 juin entre les représentants de la société QMM, des autorités de l'Etat, des associations des communautés et des organisations de la société civile.

Les communautés affirment que début juillet, à l'échéance des différentes dates butoirs mentionnées dans le document susmentionné, aucune des activités convenues n'a connu le début d'un commencement. Au lieu de respecter le contrat/accord du 3 juin, la société QMM a préféré poursuivre les communautés en justice pour les manifestations du mois de Mai, et 4 personnes ont été arrêtées, jugées puis sanctionnées.

Le CRAAD-OI et le Collectif TANY

- félicitent les communautés locales qui ont su mobiliser les forces des cultivateurs, éleveurs, pêcheurs et usufruitiers, et les unir au sein de l'association **Mpamboly Mitambatra**, les « Agriculteurs Unis » de Fort Dauphin ;

- saluent la détermination des communautés locales et leur persévérance dans la revendication de leurs droits depuis près de dix ans ;
- encouragent les communautés locales dans leurs recherches de la réalisation des différentes promesses, du respect de la décision fixant les indemnités à 3 000 Ariary le m² et de l'application du contrat/accord du 03 juin 2018 ;
- condamnent fermement la poursuite judiciaire par la société QMM et la répression des représentants des communautés par les responsables de la justice ;
- appellent l'Etat et la compagnie Rio Tinto – co-actionnaires dans la société QMM – à donner satisfaction aux revendications des communautés ;
- appellent les citoyens et les organisations de défense des droits humains au niveau mondial à soutenir les communautés riveraines du site minier de QMM dans leur lutte pour défendre leurs moyens de subsistance et sources de revenus, et réclamer le respect de leurs droits économiques, sociaux et culturels.

24 juillet 2018

CRAAD-OI : Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement - Océan Indien
craad.madagascar@gmail.com ; <http://craadoi-mada.com>

Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY
patrimoine.malgache@yahoo.fr ; <http://terresmalgaches.info>